

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Montaigne - GRETA METEHOR - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

Lycée Montaigne - GRETA CFA METEHOR - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (41451)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Lycée Montaigne - GRETA CFA METEHOR - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (41451)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	1712	12

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Progression des moyennes en Terminale ou lors du dernier niveau d'études suivies	Bulletins de notes	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Régularité dans le de travail, assiduité, capacité à s'investir, détermination	Appréciation des enseignants, avis des conseils de classe de 1ère et Terminale	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Adéquation du projet aux contenus de formation, connaissance des débouchés professionnels en termes de métiers, adhésion aux principes et aux exigences de l'alternance	Projet motivé, avis des enseignants, fiche avenir, lettre de recommandation	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activité extrascolaire dans le sport, le théâtre, ou l'expression artistique	Projet motivé, fiche avenir rubrique "Activités et centres d'intérêt"	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Lors du paramétrage de nos modalités de sélection, les critères définis étaient les suivants, par ordre d'importance :

- Savoir-être (40 %)
- Résultat académique (30 %)
- Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet (25 %)
- Engagement lycée associatif (5 %).

Afin de donner une chance à tous les candidats, qui ont exprimé un vœu sur notre BTS, nous avons décidé de les convier systématiquement à des réunions d'information collective régulières de février à début septembre. La participation à ces réunions représentait déjà pour nous un critère de sélection quant à la motivation. Après la présentation de la formation, certains renonçaient directement à leur vœu et d'autres acceptaient notre proposition d'accompagnement à la recherche d'une entreprise au moyen d'ateliers. Cette démarche a permis de proposer aux candidats les plus motivés un suivi personnalisé avec des rendez-vous et des points d'étape réguliers. En conclusion, les modalités de sélection retenues associent des critères basés sur les résultats scolaires, l'assiduité, la motivation et le savoir-être. Ces critères sont déterminants pour nos entreprises partenaires. A l'issue de la campagne, nous avons pu ouvrir notre groupe avec des candidats, en nombre, placés en entreprise, et toujours présents en formation 3 semaines après le démarrage des cours.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Confirmer le plus rapidement leur vœu sur notre centre de formation.
- Assister aux réunions d'information collective
- Suivre régulièrement les ateliers de Techniques et Recherche d'Entreprise

Ces ateliers collectifs vont permettre au chargé de recrutement d'apprécier et d'améliorer les outils nécessaires à la mise en relation et au placement en entreprise.

Lors de ces ateliers collectifs, les thématiques suivantes sont traitées :

- CV et lettre de motivation, mise en adéquation avec les exigences et attentes des entreprises,
- Valorisation de leur profil, mise en avant de leurs qualités et points forts,
- Posture professionnelle : présentation, communication orale et capacités rédactionnelles,
- Aide au placement à l'aide des réseaux sociaux,
- Préparation et simulation aux entretiens d'embauche.

Parallèlement aux ateliers collectifs, les candidats sont accompagnés individuellement pour les entretiens d'embauche, téléphoniques ou visio.

Signature :

Max AUBERNON,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée
Montaigne - GRETA METEHOR